

Et si on prenait collectivement soin de nous ?

Lettres ouvertes à des institutions,
pendant et au delà du confinement



www.aequitaz.org

Sommaire

« Prenez soin de vous » !

Face au choc sanitaire de l'épidémie de coronavirus, l'expression s'est imposée dans toutes les conversations. Nous avons eu envie de prendre la formule au pied de la lettre !

Alors nous avons collecté des courriers administratifs reçus par des citoyens, pendant ou avant le confinement - courriers que nous reproduisons tels quels - et nous leur avons inventé des réponses qui portent en elles des propositions visant un « prenons soin de nous ».

Nous n'avons pas cherché à être exhaustifs. Notre optique n'est pas non plus de montrer du doigt une institution en particulier, mais de tracer des perspectives d'amélioration des politiques publiques à partir du point de vue des premiers concernés...

L'objectif de ce document est de proposer un regard décalé et humoristique qui inspire et aide à franchir le pas. A oser agir pour faire progresser les droits de chacun et donc de tous, au service du bien commun et de la justice sociale.

Avant propos	4
Porter le message du prendre soin en réponse aux courriers administratifs (exercice de fiction).	
Pour prendre soin, conservons la possibilité d'un contact humain Réponse à une lettre de la CAF	6
Pour prendre soin, passons de la menace au dialogue ! Réponse à une lettre de dernier avis avant huissier	8
Pour prendre soin, arrêtons d'exiger l'impossible ! Réponse à une lettre de mise en demeure envoyée à une allocataire du RSA	10
Pour prendre soin, transformons la sollicitude en actions de terrain Réponse au préfet des Bouches-du-Rhône	14
Les lignes bougent !	
Témoignage d'une adjointe à la santé d'une ville	18
Le collectif de la Huppe: ensemble, les droits vont plus loin	19
Conclusion : Pour une politique du Prenons soin de nous	20
D'où vient cette publication ?	
Présentation de notre démarche	25
AequitaZ et le Collectif pour une protection sociale solidaire	26
Et vous ?	27

Avant propos

« **Prenez soin de vous** ». Pendant les deux mois de confinement, cette expression est devenue un nouveau mantra. Des échanges de mails professionnels jusqu'au discours présidentiel, en passant par les discussions à la boulangerie ou les visio avec nos proches...

Nous venions de passer deux jours ensemble, dans la Drôme pour prendre soin du collectif Aequitaz et interroger sa raison d'être, discuter des groupes [Boussole](#)¹ ou des [Parlements libres de Jeunes](#)² et de l'espoir d'une transformation plus globale de notre système de protection sociale. Ce **prenez soin de vous** nous a surpris, alors que nous étions chacun reparti vivre chez soi un confinement à la durée indéfinie. Et la formule nous a interpellé, tant elle semblait connectée à ce que nous voulions pour notre système de protection sociale.

Dire **prenez soin de vous**, c'est prêter attention à la personne à qui l'on s'adresse. C'est assumer sa part de vulnérabilité. Face à la menace collective que représente la pandémie, nous avons tous un rôle à jouer pour préserver la santé de chacun. Aequitaz ne pouvait donc que se réjouir d'une formule qui met l'accent sur le soin, et qui sonne comme un rappel à l'essentiel (« et surtout la santé », comme on disait jadis pour les vœux de bonne année). Nous combattons au quotidien le risque d'une protection sociale déshumanisée, en voulant replacer les personnes et les corps au centre des préoccupations.

Mais l'expression **prenez soin de vous** a aussi son revers. Formulée par les institutions publiques, elle peut agir comme une injonction de plus. D'autant plus difficile à supporter qu'elle rentre en conflit avec toutes les autres demandes exigées par l'administration. Comment prendre soin de soi quand on n'a pas accès à un logement digne et qu'on doit justifier des preuves d'une recherche d'emploi ? Dans d'autres cas, prenez soin de vous peut servir à renier l'importance des solidarités collectives face au virus. Comme si face à la pandémie il suffisait que chacun prenne soin de lui : « prends soin de toi, et le ciel t'aidera ».

Comment dépasser cette ambivalence pour réussir à tirer le meilleur de la crise ? Dans l'échange, nous avons réalisé que lutter pour une protection sociale solidaire, c'est militer pour passer du **prenez soin de vous** au **prenons soin de nous**. C'est dépasser le

double écueil d'une protection sociale centralisée où l'État et la Sécu seraient les seuls responsables de notre bien-être, ou d'une protection sociale atomisée faisant reposer sur chacun l'entière responsabilité de sa situation. Le Covid vient au contraire démontrer l'importance de nos vulnérabilités collectives. Nous sommes toutes et tous des porteurs et des victimes potentiels du virus, mais nous n'avons pas les mêmes ressources pour y faire face.

Affirmer le **prenons soin de nous** c'est ériger le soin comme une responsabilité collective et tirer les conséquences de la [Déclaration d'interdépendance](#) des Contes de la Protection sociale³.

Prendre soin de nous, c'est avant tout faire lien. Bloqué.e.s à domicile pendant le confinement, nous avons pris le temps de revenir vers les personnes vivant des situations diverses (précarité, isolement, activité de première ligne ou télétravail) pour prendre des nouvelles et savoir comment elles vivaient cette période difficile. Comment allez-vous ? avez-vous reçu ce **prenez soin de vous**, leur avons-nous demandé ?

Le résultat de cette enquête est riche d'enseignements. Les personnes qui ont le plus formulé et entendu le **prenez soin de vous** sont celles et ceux qui se trouvaient dans la situation la moins difficile. On a tendance à dire « **prends soin de toi** » à nos proches et collègues, mais pas au delà de ce premier cercle. Les groupes sociaux, déjà peu poreux, se replient sur eux-mêmes. Comme si chacun prenait implicitement conscience que la formule sonnerait comme absurde ou déplacée pour toutes les personnes dont le soin est refusé au quotidien. La formule de politesse serait-elle un modèle réduit de certains travers de la protection sociale, quand elle met sous pression les personnes en situation de précarité ?

Le confinement terminé, Aequitaz se prend aujourd'hui à rêver d'un droit universel au prendre soin : droit de **prendre soin de soi**, et aussi droit de **prendre soin des autres**. Redonner du pouvoir d'agir fait partie de notre raison d'être.

Alors nous avons eu envie de prendre la formule au pied de la lettre. Littéralement ! Et si on ajoutait « **prenez soin de vous** » en conclusion de tous les courriers administratifs qui matérialisent la protection sociale au quotidien ? Si cette politesse devenait une attention sincère, quels en seraient les effets sur la relation entre l'administration et les bénéficiaires ?

C'est cet exercice de fiction que nous partageons ici avec vous. Nous le faisons avec la conviction que **prendre soin de nous** correspond à un besoin partagé par l'ensemble des acteurs de la protection sociale, pour sortir d'un jeu de posture qui place tout le monde en situation de souffrance. En espérant que la crise nous permette de l'assumer et de le placer au cœur de nos relations.

¹ <https://www.aequitaz.org/projets/boussole/>

² <https://www.aequitaz.org/projets/parlement-libre-des-jeunes/>

³ <http://protectionsocialesolidaire.org/notre-vision-de-la-protection-sociale/notre-interdependance-fondamentale>



Pour prendre soin, conservons la possibilité d'un contact humain !

Réponse à une lettre de la CAF

LA CAF (...) VOUS GARANTIT LE VERSEMENT DE TOUTES VOS PRESTATIONS

Nous participons à l'effort indispensable pour freiner la propagation du coronavirus Covid-19 en limitant les contacts et les risques pour chacun. En conséquence, **nos accueils Caf sont fermés depuis lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre**, y compris les accueils sur rendez-vous.

Actuellement, les salariés de la Caf sont mobilisés en télétravail dans le cadre d'un dispositif spécialement mis en place pour maintenir vos droits et garantir la continuité du paiement de vos prestations. **Les versements de toutes vos prestations seront assurés** comme d'habitude, avec un prochain paiement pour les droits de mars qui sera effectué comme cela était prévu, c'est-à-dire le 6 avril.

Notre accueil téléphonique est maintenu au 0810 **(0,06€/min + prix d'appel)** pour les allocataires souhaitant contacter la Caf. En revanche, nos techniciens ne pourront pas vous rappeler car ils sont mobilisés actuellement pour traiter les dossiers et assurer la continuité de paiement des prestations.

Pour toutes vos démarches Caf, nous vous invitons à vous rendre sur le site : - caf.fr / rubrique Mon Compte, pour gérer votre dossier, signaler un changement... - ou via l'application mobile Caf-Mon Compte.

Si vous faites partie des personnels prioritaires (dont les personnels soignants) qui doivent se rendre à leur travail et si vous avez un besoin d'accueil de vos enfants de moins de 16 ans, vous pouvez compléter le questionnaire en ligne sur monenfant.fr. Votre demande sera étudiée par la Caf pour la Préfecture et une solution d'accueil vous sera proposée. L'accueil de vos enfants dans les crèches mobilisées est gratuit.

Si vous avez une somme à rembourser à la Caf, nous vous remercions d'éviter, si cela est possible, de nous envoyer des chèques et d'**effectuer votre remboursement en ligne par carte bancaire** sur caf.fr, rubrique Mon compte (menu Consulter mes dettes / Mes dettes / Rembourser en ligne). Pour toutes questions concernant le remboursement de vos dettes, vous pouvez joindre le service recouvrement de la Caf uniquement par e-mail.

Bonjour Madame LaCAF.fr,

C'est toujours étonnant d'écrire à une institution, de ne pas avoir un nom et la sensation de pouvoir communiquer avec une personne réelle !

Je veux tout d'abord vous remercier de garantir le versement des prestations pendant cette période difficile et particulière que nous vivons pendant le confinement. C'est d'autant plus appréciable quand on a peu de sous et pas de possibilité de faire des avances de règlement de loyer ou de nourriture. Je comprends également les dispositions que vous mettez en place pour la santé de vos agents.

Je voulais cependant attirer votre attention sur la distance qui nous sépare aujourd'hui : isolée dans un village de notre département, sans connexion internet, j'avoue que je serais bien incapable de vous contacter si j'en avais besoin - je croise les doigts pour que ça n'arrive pas - notamment pour deux raisons :

- Le prix de l'appel téléphonique peut être un frein pour moi, et ce n'est pas psychologique. Je trouve anormal que nous n'ayons pas un numéro vert pour joindre la CAF. Quelle est la motivation de « faire payer » le prix de la communication par les allocataires ?
- Le numérique peut, j'imagine, aider certains à gagner du temps, et résoudre rapidement des problèmes sans prendre trop de temps à vos agents. Cependant, pour les personnes comme moi qui n'ont pas de connexion internet à la maison (d'autant que les Espaces Publics Numériques sont fermés pendant le confinement) - ou comme un ami qui ne sait pas se servir d'internet - la fracture numérique est comme un courant marin qui nous éloigne une fois de plus de la plage. Nous risquons de nous noyer, loin des regards.

Pour prendre soin de moi, j'ai aujourd'hui besoin que les institutions - et la vôtre en fait partie - puissent m'écouter, m'aider à régler mes problèmes, prennent en considération les outils dont je dispose et ceux dont je peux manquer. Cela nécessite de prendre en considération les outils dont je dispose et ceux dont je peux manquer. J'ai besoin de pouvoir en dernier recours être en contact avec une vraie personne. En imposant une relation 100% numérique, la CAF me laisse l'impression d'être à la merci de machines automatiques, qui n'ont aucune idée et aucune considération pour ce que je vis.

Prendre soin de moi (de nous !), comme vous m'y invitez, c'est donc aussi et avant tout maintenir la possibilité d'un contact humain capable d'entendre la réalité de ma situation et de m'aider à y faire face. Dans cette période compliquée, la CAF ne se limite pas à une somme de prestations financières. Elle est aussi ce qui me rattache, malgré l'isolement, à la solidarité collective.

Prenez soin de vous, de vos agents et de vos bénéficiaires,

Madame B.



Pour prendre soin, passons de la menace au dialogue !

Réponse à une lettre de dernier avis avant huissier

Reçu par Mme Y. pendant le confinement alors que la trêve hivernale était prolongée par l'État. Et si les entreprises et les acteurs privés pouvaient eux aussi contribuer au prenons soin de nous ?

CABINET XXXXX

S.A.S.AUCAPITALDEXXXX

ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLES
SYNDIC DE COPROPRIETES
Rue
Ville.....

STANDARD 04.....
SERV. LOYERS 04.....
FAX 04.....

Madame Y.
Rue
Ville

Référence et adresse du bien
xxxxxxx

Marseille, le 14/04/2020

2EME RELANCE AU 14/04/2020

Date	Libellé écriture	Débit	Crédit	Solde
	Montant à Régler	1.210,00	96,67	1.113,33

Aussi nous vous prions de considérer la présente comme valant mise en demeure de payer. A défaut d'un règlement A RECEPTION, un commandement de payer vous sera signifié visant la clause résolutoire de votre contrat de bail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le service Gérance

Bonjour,

J'ai bien reçu votre courrier du 14/04, qui malgré le confinement et les délais allongés de la Poste est bien parvenu jusqu'à moi. Dites donc, l'activité ne s'arrête pas dans votre secteur !

Je vous avoue avoir été un peu surprise par ce courrier. La prolongation de la trêve hivernale n'avait-elle pas été annoncée à la radio ? J'ai entendu que la gestion des retards de loyer dans le logement social était remise à l'après-Covid, et que nombre d'institutions, d'associations et même d'entreprises mettaient en place des actions pour « amortir » les effets de la crise.

Et vous, vous m'envoyez un courrier automatique de mise en demeure de payer en faisant semblant d'ignorer le caractère exceptionnel de la situation ?! Pour vous c'est sans doute une goutte d'eau. Mais pour moi, cette mise en demeure est un tsunami, qui risque de mettre à terre l'équilibre précaire que j'essaie de maintenir à flot, malgré l'arrêt brutal de mes revenus avec le confinement.

Comment pouvez-vous m'inviter à prendre soin de moi tout en étant aussi brutal ?! Votre courrier a beau être écrit avec toutes les formules de politesse, c'est un coup de poing de plus alors que le confinement m'a déjà mis KO. Si seulement la Covid permettait à chacun.e de mesurer les conséquences de tels actes dans nos vies... La loi devrait interdire ce genre de pratique dans ces moments-là.

C'est avec ces rêves en tête que je vous transmets à mon tour mes « salutations distinguées ». Soyez patient, et profitez de cette situation pour prendre soin de vous et de vos locataires.

Madame Y.

PS : N'ayant pas changé de genre entre le début et la fin de votre lettre, merci de remplacer le « Monsieur » par « Madame » dans la prochaine.



Pour prendre soin, arrêtons d'exiger l'impossible

Réponse à une lettre de mise en demeure envoyée à une allocataire du RSA

Cette lettre n'a pas été reçue pendant le confinement. Nous avons décidé de la conserver dans ce recueil car elle est symptomatique de relations qui sont aux antipodes d'une politique de la confiance et du prendre soin de vous.

Madame M.
Adresse

Réf RSA Invitation EP
Vos Réf N° Allocataire

A xxx, le 19 Octobre 20xx

Madame,

En date du 12 Octobre 20xx, vous étiez invitée en commission d'équipe pluridisciplinaire et vous vous êtes bien présentée. Vous avez échangé avec les membres de la commission sur votre situation :

Vous avez indiqué avoir fait un chantier d'insertion pour la période de février à mai 2017 mais vous n'avez pas souhaité le renouveler en nous précisant que vous aviez le ressenti d'être «tirée vers le bas».

La commission vous a répondu et indiqué que vous aviez fait le choix de ne pas renouveler un contrat de travail qui aurait pu vous permettre une sortie du RSA et que par conséquent, ce choix n'était, en principe, pas compatible avec le cadre du RSA, qui reste une allocation subsidiaire et ponctuelle.

Vous nous avez fait part de votre souhait actuel de travailler avec des adultes ou des enfants handicapés, vous avez postulé en tant qu'AVS sur une école primaire à xxx mais votre candidature n'a pas été retenue, vous êtes en attente de réponses pour ce même type de poste avec l'école de xxx. Vous avez également souhaité être famille d'accueil personnes âgées/handicapées, mais une décision de refus par rapport à votre logement a été décidée.

Concernant votre projet professionnel, vous n'avez pas pu intégrer l'action Activ-Créa car il vous aurait été dit que celui-ci restait trop flou et que vous deviez entamer un travail par vous-même dans un premier temps. Vous êtes en lien avec xxx d'Aquitaz et vous devriez avoir un rendez-vous prochainement avec lui.

Aujourd'hui, vous souhaiteriez poursuivre ce projet d'AVS, travailler votre projet d'offres de services en CESU. Pour cela, la commission vous oriente vers la Maison des Services Aux Publics (MASP) de xxx afin de pouvoir laisser vos coordonnées (car un recensement des besoins des personnes est effectué de leur part), de contacter l'ADAPEI de xxxx pour connaître les différentes structures existantes accueillant des personnes handicapées auprès desquelles vous pourriez vous adresser pour entreprendre des stages afin de valider ce projet.

Après cet échange, la commission vous demande d'effectuer les démarches suivantes sous un délai d'un mois :

- Rechercher des stages d'immersion pour valider votre projet professionnel d'AVS ou auprès de personnes handicapées.
- Préciser votre projet professionnel étape par étape
- Préciser si vous êtes mobile géographiquement pour réaliser votre projet (AVS/Adulte handicapé)

Votre Contrat d'Engagements Réciproques reste en attente de ces éléments de réponse durant un mois

Nous vous rappelons que votre référent se tient à votre disposition :

Mission Locale de ...

Mme....

Adresse.....

Tél

Si vous n'avez pas effectué les démarches demandées sous un délai d'un mois, votre CER sera invalidé et je serais dans l'obligation de réduire ou suspendre le versement de votre allocation
Je vous prie d'accepter, madame, l'expression de mes sentiments dévoués

Par délégation de la présidente

L'adjoint insertion

Mme

Présidente du Conseil Départemental

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre et l'expression de vos sentiments dévoués. Vous auriez aussi pu terminer votre lettre par la formule désormais courante : «Prenez soin de vous» !

Si cela avait été le cas, j'aurais trouvé cela... un peu gonflé ! Je vous aurais répondu que pour prendre soin de moi, j'avais besoin de beaucoup de choses. Certaines dépendantes de moi, d'autres de vous ou d'autres institutions.

J'ai l'impression de devoir me justifier comme une personne qui serait irresponsable, alors que je survis avec 500 euros (ce qui demande une belle créativité et une forte organisation). Et en même temps, c'est comme si votre courrier me faisait porter toute la responsabilité de ma situation quand il s'agit de faire avancer mon «projet professionnel ». Il faudrait savoir !

Je vais vous dire ce qui est de ma responsabilité...

Ce qui dépend de moi, c'est d'essayer de faire un peu de sport pour rester en forme, de voir des gens, de prendre soin de mes proches et de la nature. Je n'ai pas forcé de temps pour cela, occupée (mentalement tout le temps, physiquement un nombre d'heures significatives) à faire des démarches administratives et de recherche d'emploi, mais je vais au mieux soyez-en assurée.

J'aurais besoin de votre part, en premier lieu, de considération : être (enfin !) traitée en citoyenne libre et responsable qui participe à la vie de la Cité du mieux qu'elle peut. Ne pas être en permanence écrasée ou infantilisée, comme j'ai pu le ressentir lors du passage en équipe pluridisciplinaire. Vous me demandez de me « justifier » comme si j'étais pris la main dans le sac ou que j'étais une menace pour l'équilibre de notre société !

J'aurais aussi besoin de pouvoir rester debout, avec un minimum de sécurité. Avec le vertige apporté par le Coronavirus, c'est plus important que jamais de pouvoir sentir un plancher sous mes pieds. Aujourd'hui, j'ai l'impression d'être en équilibre sur un filet à mailles larges au dessus du vide. L'allocation RSA que vous me versez représente moins de 500€, avec lesquels je dois (sur)vivre. Vous menacez de réduire ou suspendre cette allocation. Avec quoi est-ce que je vivrais sans ce seul revenu ? Y avez-vous pensé ? Pensez-vous que c'est cette menace qui me rendra, je ne sais pas, plus coopérative, ou plus enthousiaste, ou plus compétente ? Pensez-vous réellement que cette menace va nous aider à « prendre soin de nous » ?

Vous dites me faire une fleur en maintenant mon allocation subsidiaire et ponctuelle parce que j'ai « fait le choix » de quitter un boulot qui me faisait du mal. J'avais décidé, pour le coup, de prendre soin de moi. Ce choix avait été long et douloureux. Est-ce que vous me le reprochez ? C'est vrai que c'est la collectivité qui me permet (à peu de frais) de payer mon loyer et parfois de manger jusqu'à la fin du mois, mais que pouvais-je faire ? M'enfoncer, toujours plus tirée par le bas ?

J'aurais aussi envie de vous dire qu'il n'est pas juste de me demander de trouver du travail alors qu'il y a tant de chômeurs en France, et des plus qualifiés que moi. Pas juste non plus de me faire porter la responsabilité d'une situation, qui peut être due à la taille de mon logement ou à l'énergie qu'il me reste après de nombreuses années de galère.

Je reste à votre disposition pour reparler de tout cela, trouver des solutions.

Je vous prie, Madame, de faire ce qui est en votre pouvoir pour que nous puissions prendre soin de nous mutuellement.

Mme M.





Pour prendre soin, transformons la sollicitude en actions de terrain

Réponse au préfet des Bouches-du-Rhône

Les professionnel.le.s du lien social (travailleurs et travailleuses du social, salarié.e.s associatifs des secteurs caritatifs et de l'éducation populaire...), institutions et collectivités ont reçu Représentation de l'Etat dans les quartiers prioritaires plusieurs messages d'encouragement à tenir et à soutenir leurs concitoyens et concitoyennes. Il les invite à prendre « infiniment soin d'eux et de leurs proches ».

On le remercie et on lui répond :

Envoyé : mardi 24 mars 2020 17:08

Objet : (...) contexte sanitaire et social covid19 (...)

Bonjour à nouveau,

Espérant que cette lettre (...) vous permette d'y retrouver facilement la majorité des informations officielles par liens interposés, je vous invite à en diffuser les contenus auprès de vos partenaires ou habitants, en prenant soin de sélectionner l'info adaptée aux publics, afin d'éviter que trop d'infos tue l'info !! Vous êtes de celles et ceux qui participez à éclairer nos concitoyens ... merci (...)

N'hésitez pas à me solliciter pour tout problème, pour lequel vous ne pourriez trouver quel levier actionner, et ce, même pendant le week-end, car cette crise sanitaire ne connaît pas de calendrier Fraternellement à vous, prenez soin de vous et des vôtres .. .

Envoyé : jeudi 02 avril 2020 09:42

Objet : contexte sanitaire et social covid19 (...)

Bonjour à toutes et tous,

En cette 3ème semaine de confinement, je reprends donc mes courriels quotidiens d'information globale sur l'ensemble des actions ou dispositifs, État, partenaires associatifs, Opérateurs, etc ..., qui concourent à accompagner tous les Publics pendant la durée de cette crise sanitaire mondiale sans précédent ... parfois, des mails de complément dans une même journée, l'actualité allant parfois très vite d'heure en heure ...

Bien évidemment, je le dis et le redis, je suis preneur de toutes remontées importantes de votre part sur vos périmètres d'activités respectifs ... et peux vous renvoyer toute information qui vous manquerait, il suffit de me poser votre question ...

bonne lecture ... Prenez infiniment soin de VOUS et des VÔTRES et restez confinés ...

Envoyé : vendredi 17 avril 2020 13:37

Objet : contexte sanitaire et social covid19 (...)

Bonjour à toutes et tous,

(...) mardi 21 avril, je vous préciserai enfin l'organisation de distribution de l'Aide Alimentaire auprès des QPV [Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville] (...)

Au fil de ces semaines de confinement prenez plus que jamais soin de vous et des vôtres et prônons tous ensemble les gestes barrières et ce confinement pour nous protéger collectivement du Covid19 ... un seul message à relayer, relayer et relayer encore:

Protégeons-nous

Protégez-vous

Restons chez nous

quant à celles et ceux qui doivent travailler au contact des uns et des autres pour assurer le fil rouge de nos vies, qu'ils sachent ici et ailleurs combien nous leur sommes redevables ...

Fraternellement à vous,

A l'attention de la Représentation de l'Etat dans les quartiers prioritaires , signataire du courrier précédemment reçu.

Le texte qui suit est une réponse aux courriels que nous nous avez envoyés sous forme d'interpellation à l'instance politique et administrative au sein de laquelle vous travaillez. Sachant que les décisions qui y sont prises ne dépendent pas de vous, et sont chargées d'une certaine posture de l'État déconcentré ainsi que d'un jeu de forces sur lesquelles ni vous ni moi n'avons de prise, nous avons choisi d'adresser ce courrier directement à votre supérieur hiérarchique symbolique, le Préfet. En effet, à travers cet aller-retour épistolaire si singulier, c'est bien à l'État que nous cherchons à nous adresser, et non vous cibler vous individuellement.

Monsieur le préfet,

Nous avons de la part de vos services, tout au long des trois mois de confinement que nous venons de traverser, des messages nous incitant à prendre soin de nous. Nous souhaiterions poursuivre le dialogue qui s'est instauré à cette occasion pour prolonger la réflexion et vous proposer les pistes d'action qui se dégagent de notre action au quotidien, face à une crise dont l'ampleur se révélait plus intense jour après jour.

Tout d'abord, nous vous remercions sincèrement pour cette expression de sollicitude. Quelle satisfaction de vous voir prendre en considération, Monsieur le Préfet, notre bien-être au travail et l'ampleur de la catastrophe qui touche (depuis des décennies) les quartiers « prioritaires » des villes les plus peuplées de France. Ce message est d'autant plus réjouissant qu'il vient rompre avec certaines postures que les représentants de l'État ont pu tenir face à d'autres catastrophes pas si lointaines. Nous nous rappelons du Préfet de Seine-Maritime qui affirmait au lendemain de l'incendie de l'usine pétrochimique Lubrizol en 2019 que « l'air était parfaitement respirable », alors qu'un nuage de fumée toxique inquiétant planait encore au-dessus des têtes des rouennais.es. Cette posture d'autorité combinée à un déni total de l'inquiétude des habitant.e.s ne nous avait pas laissé indifférent.e.s, tant elle témoigne des signes de mépris auxquels nous, travailleurs.es sociaux et militant.e.s associatifs, sommes habitué.e.s de longue date. C'est pourquoi, l'invitation de l'Etat à nous sentir « fraternellement unis » dans l'accompagnement des publics précaires au travers de cette période difficile, nous est allée droit au cœur.

Cependant, ces propos renforcent la nécessité de prendre véritablement en compte le niveau de détresse des situations individuelles et collectives auxquelles nous sommes confronté.e.s dans les quartiers pauvres. Permettez-nous de vous adresser quelques idées pour que votre invitation au prendre soin s'appuie sur des efforts réels et pragmatiques pour améliorer nos politiques publiques.

Proposition n°1 : La compassion ne suffit pas

Tous les opérateurs de l'action sociale ne sont pas logés à la même enseigne, alors faisons du sur-mesure. Pour certains, prendre soin des populations c'est assurer, en télétravail, la poursuite des dossiers et des droits. Pour d'autres, qui travaillent directement dans les quartiers les plus pauvres, c'est d'assurer le travail de terrain qui rend un service précieux à des populations structurellement vulnérables. Les bonnes paroles de l'État doivent s'accompagner d'une réelle attention à la diversité des situations pour établir ne serait-ce que les bases d'un cadre réglementaire pour faire front commun contre la pandémie.

Proposition n°2 : Associer les « bénéficiaires » et les acteurs de terrain aux réponses à la crise.

Le secteur associatif n'est pas un simple relais du discours sanitaire national. « Faire le filtre » pour donner des informations ciblées aux populations locales vous semble un enjeu prioritaire. Au-delà des informations à donner, il est nécessaire de venir prendre compte l'impuissance du discours sanitaire (gestes barrières, préconisations inapplicables et pourtant respectées au-delà du raisonnable) et d'améliorer la capacité de résilience de populations déjà extrêmement précaires. En temps de crise, l'action locale se réorganise, dans les angles morts de la vision nationale. Sur le territoire, les personnes concernées sont les mieux placées pour identifier leurs manques et leurs vulnérabilités ... et si on inversait les postures, et si c'était par le terrain qu'on pensait la gestion de crise ?

Par exemple en associant aux décisions les « bénéficiaires » des actions d'aide alimentaire d'urgence, comme a su le faire la société civile mobilisée sans moyens ni protections dès les premiers jours du confinement, en attendant (plus d'un mois, comme l'atteste le courriel du 17 avril) que les collectivités s'organisent.

Proposition n°3 : Humaniser l'action publique, jusque dans les mots qu'elle emploie

Que l'administration soit capable d'empathie serait certainement une avancée majeure dans le champ de l'action publique, qu'elle soit nationale ou de proximité, et permettrait de faire tomber la barrière symbolique qui sépare aujourd'hui certain.e.s habitant.e.s de la puissance publique. Mais l'automatisation de la formule « prenez soin de vous » n'est pas un pare-feu à tous les maux. Nous aurions envie d'ajouter à vos formules de politesse un « prenons soin de nous » déterminé, ainsi qu'un lexique documenté sur toutes les manières de le faire réellement - « écoutons nous, regardons nous, parlons nous, signalons nous, accompagnons nous ». Et de vous inviter à ce que votre administration puisse mettre ce langage chaleureux en pratique dans une posture d'écoute vigilante, pro-active et créative, dans ses rapports à nos concitoyen.ne.s.

Que ce « prenez soin de vous » que vous nous adressez puisse avoir un écho dans les rapports quotidiens que nos collègues et nos concitoyen.ne.s continueront à entretenir avec vos services, au cours des prochains mois.

Cordialement,

Le collectif des Travailleurs et Travailleuses du Social

Les lignes bougent !



Bravo à celles et ceux qui dans les collectivités ont permis à leurs agents et à nos concitoyens de traverser au mieux la crise

Témoignage d'une adjointe à la santé d'une ville.

Est-ce qu'on a mis en place quelque chose pour prendre soin des agents ? On a essayé de maintenir de bonnes conditions : les salaires complets même quand on travaille à temps partiel ont été maintenus, le télétravail a été privilégié quand c'était possible, les agents qui ne pouvaient pas mettre leurs enfants à l'école étaient en autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfants... On ne devrait pas appeler télétravail le fait de travailler de chez soi en gardant ses enfants. On fait comme on peut mais ce n'est pas du travail dans de bonnes conditions. C'est dur pour eux.

Au CHU, il y avait une bulle avec 5-6 pièces pour les agents hospitaliers qui ont de grosses journées, pour qu'ils puissent récupérer dans de bonnes conditions avec une salle de restauration conviviale, une salle de relaxation, pour souffler un coup, pour de vrai, dans de bonnes conditions.

On a mis en place une plateforme de solidarité RH : pour les EHPAD qui ont besoin de plus de personnel, ils mettaient des annonces sur cette plateforme et on pouvait se porter volontaire. C'était assez chouette. On pouvait le faire aussi quand on n'était pas agent de proximité, pour les distributions alimentaires du CCAS, pour la distribution de masques. Ce n'était jamais payé.

Il y a des choses qu'il ne faudra pas qu'on pérennise : le fait de tout hygiéniser en faisant perdre le sens de l'accueil pour les jeunes enfants, les personnes âgées, dans les écoles...

Pour les habitants aussi, on a mis en place des choses, surtout pour ceux qui morflent le plus. C'est surtout ça qu'on avait en tête. (...) Et ne pas traiter le Covid comme si tout le reste n'existait plus. La question, ce n'est pas seulement d'être mort ou vivant, mais comment on vit.

Il y a une étude de l'INSERM en cours, au niveau national, montée par Rémi Slama sur Epicov, sur « épidémiologie et conditions de vie liée au Covid19 », avec une étude pluridisciplinaire et une étude très large sur confinement et déconfinement et ses conséquences au sens large sur l'emploi, la vie quotidienne, l'alcool, la vie sentimentale...



Ensemble on est plus forts Ensemble, les droits vont plus loin

Collectif de la Huppe¹ (Drôme)

AequitaZ a créé un collectif de défense des droits des plus précaires dans la Drôme, notamment pour interroger le pouvoir des personnes qui vivent la précarité et faire en sorte que collectivement nous puissions faire reculer la pauvreté.

Le Collectif de la Huppe s'est réuni pour la première fois en janvier 2019 à Valence pour s'opposer à une convocation « en masse » de personnes au RSA, sur les épaules desquelles pèse la menace d'une sanction correspondant à la moitié de leur revenu de survie. Pendant 6 mois, le Collectif a réalisé un travail de compréhension de cette « mécanique des sanctions » jugée scandaleuse en écoutant les témoignages d'allocataires du RSA, en étudiant la loi ou le règlement des équipes pluridisciplinaires.

En juin 2019, le Collectif avait suffisamment travaillé et gagné suffisamment de confiance pour publier un [manifeste](#)² envoyé à la Présidente du Département, organiser le partage de ce que nous avons découvert avec des associations alliées (lors d'une soirée), éditer un [flyer](#) avec « 6 clés pour sortir du jeu de dupes et établir une relation de confiance avec son conseiller » ou proposer aux allocataires convoqués d'être accompagnés³.

Pendant le confinement, en mars 2020, le Département a suspendu toute procédure de sanction envers les allocataires du RSA et mis en place des services (informations, appui à la prise en main des outils numériques, accompagnement psychique...) pour leur faciliter la vie. Il a également annoncé qu'il allait mettre fin aux équipes pluridisciplinaires collective et qu'il mettrait en place, dans chaque territoire, une instance spécifique nouvelle uniquement dédiée à l'accompagnement ; la compétence de sanction étant réservée à l'équipe pluridisciplinaire départementale.

Suite à cette victoire d'une mobilisation citoyenne, AequitaZ et le Secours catholique ont mené une enquête et publié un rapport intitulé « [Sans Contreparties - Pour un revenu minimum garanti](#) »⁴.



¹ Contact : Jérôme Bar jerome.bar@aequitaz.org

² <https://www.aequitaz.org/naissance-collectif-huppe-drome-rsa/>

³ https://www.aequitaz.org/wp-content/uploads/2020/07/flyer_lahuppe_VF.pdf

⁴ https://www.aequitaz.org/wp-content/uploads/2020/10/rapport_revenusans_contreparties_VF.pdf

Prendre soin de tou.te.s : un droit individuel, un devoir collectif.

Du confinement, nous pouvons nous souvenir de cette « brèche » dans l'a-normalité, partager et protéger ce qu'il reste de politiques publiques qui font avancer le soin (dans les EHPAD, en appui des personnes pauvres, par le télétravail choisi...).

Cependant, la voix des personnes directement concernées était peu audible, alors qu'elle a plus que jamais sa place. Nous avons alors réalisé une série d'entretiens, auprès d'une diversité de personnes touchées de près ou de loin par la précarité. Que gardons-nous alors de cette récolte de paroles, menée en réaction à l'interpellation médiatique et institutionnelle à « prendre soin de soi » face à la crise sanitaire de la maladie à coronavirus ? La conviction que le « prendre soin » de soi et des autres ne peut se résumer à une formule de politesse ou à injonction médiatique, et qu'il pourrait devenir un levier pour renforcer une protection sociale collective et solidaire.

Le soin est le terrain d'une bataille politique, tout comme la protection sociale. « Prendre soin de soi » est loin d'être une formule neutre, et encore moins équivoque, tant elle renvoie à des situations et des ressentis divers. Il évoque, pour certain.e.s une forme de considération et pour d'autres un aveu d'impuissance, voire un abandon. Face à la destruction organisée du service public dans le domaine du soin, à sa délégation aux secteurs associatif et caritatif, et à l'ampleur de la crise sociale à venir, nous revendiquons :

- un droit universel au « prenons soin de nous », afin que le soin soit réellement considéré comme une capacité individuelle et collective inaliénable, à restaurer, à enrichir et à améliorer.
- un devoir commun, à une politique collective du prendre soin, afin que les politiques publiques, le système de protection sociale et les régimes de droits de notre société alimentent - au lieu d'empêcher- cette capacité à prendre soin de nous ...

1- Pour un droit universel individuel au « prenons soin de nous »

Le confinement terminé, Aequitaz se prend aujourd'hui à rêver d'un droit universel au prendre soin : droit de prendre soin de soi, et aussi droit de prendre soin des autres. C'est aussi cela redonner du pouvoir d'agir.

La crise du Covid-19 a mis en lumière les oublié-e-s du soin, celles et ceux dont les conditions d'existence étaient tellement sous tension que « prendre soin de soi » paraissait être un luxe, inaccessible. Nous sommes toutes et tous des porteurs et des victimes potentielles du virus, mais nous n'avons pas les mêmes ressources pour y faire face.

Cette crise a également pointé à quel point le devoir de « prendre soin des autres » est inégalement réparti dans la société, mettant les femmes, les personnes ciblées par des discriminations racistes et les professions précaires en première ligne de la crise et de ses conséquences. Les premier-e-s de corvée sont en grande partie les professions du soin.

Aussi, cette crise a souligné l'ambivalence des dispositifs d'assistance publique, qui considèrent souvent notre situation sous l'angle d'une somme de problèmes à résoudre, et inhibent, ce faisant, notre propre capacité à prendre soin de nous-mêmes. Nous pensons donc qu'il faut aujourd'hui revendiquer un droit universel à prendre soin de nous, ce qui implique d'avoir accès à une vie digne (logement, sécurité alimentaire et accès aux dispositifs de santé) comme base inconditionnelle. Cette base inconditionnelle ne peut uniquement reposer sur l'action bénévole des associations caritatives ou de proximité, elle doit être inscrite au cœur des dispositifs d'assistance d'action publique.

Le confinement a aussi révélé l'existence d'un réservoir immense de ressources collectives, d'idées, de compétences, d'énergie et d'inventivité pour prendre soin les uns des autres. Ces solidarités sont à l'échelle d'un quartier, d'un village ou d'un immeuble, et souvent à la marge des dispositifs publics mis en place. Face à l'injonction à prendre soin de soi individuellement, elles témoignent de la nécessité d'une prise en charge collective du « prendre soin ». Elles démontrent aussi la possibilité d'une forme de considération mutuelle qui fait trop souvent défaut du côté des politiques sociales. Dans une situation de crise sanitaire, il est indispensable de commencer par nous reconnaître, les un.e.s les autres, dans nos conditions d'existence singulières, et par reconnaître les inégalités et les déséquilibres qui maillent notre organisation sociale. Notre capacité à prendre soin de nous commence par notre capacité à poser un autre regard sur ce « nous », un « nous » puissant et fragile à la fois.

2- Vers un devoir collectif : une politique du « prenons soin de nous » politique du soin collectif

Prendre soin les un.e.s des autres n'est pas une simple obligation morale, il en va d'un véritable contrat social, qui nous lie les un.e.s aux autres (comme nous lie la maladie en une responsabilité collective), qui nous relie à nos territoires et à nos institutions. En lien avec la [déclaration d'interdépendance](#)¹ défendue par le collectif Pour une Protection Sociale Solidaire, nous souhaitons donc à présent nous adresser à toutes celles et ceux qui ne veulent pas revenir en arrière et souhaitent défendre après la crise du Covid19 une politique du « prenons soin de nous ».

L'autre face du « prenons soin de nous » est un devoir collectif. Il suppose que l'on puisse définir collectivement ce qui doit être pris en charge par notre système de protection sociale mutualisée, ce que nous attendons des politiques publiques et de la collectivité. Il suppose aussi de reconnaître l'apport de chacun dans ce prendre soin, sans que cela devienne injonction face aux manquements du système.

La crise du covid19 a montré la résistance du service public dans une période incertaine : continuité des droits, réaffectation des agents pour maintenir des permanences de proximité, réquisition d'espaces publics pour organiser autrement l'aide aux personnes démunies ... Des formes nouvelles de coopération ont également fleuri entre les services publics et les associations locales. Ces efforts viennent confirmer la nécessité de penser différemment les politiques de soin et d'assistance aux plus démunis-e-s, et de passer d'une administration descendante et souvent discriminante des droits sociaux, à une administration coopérative, réactive, et empathique. Prendre soin de nous, c'est avant tout faire lien. Concrètement qu'est-ce que cela implique ?

Ensemble, faire évaluer toutes les politiques publiques en fonction de leur impact sur les 10% les plus pauvres serait une bonne avancée. Pour aller plus loin, reconnaître la contribution à la société par le soin aux autres, notamment par les personnes considérées comme « inactives » ou « improductives ».

De la part des agent-e-s de la fonction publique ou des institutions sociales et du soin, un vrai ancrage dans le réel : une meilleure connaissance des personnes concernées et des dispositifs les associant réellement dans les décisions qui ont un impact direct sur leurs vies. Mais aussi une liberté de manœuvre et d'adaptation des dispositifs aux situations spécifiques. Si les agent.e.s publics incarnent le devoir de « prendre soin » de la société, il faut aussi leur reconnaître cette fonction comme un droit, qui implique certaines conditions d'action.

¹ <http://protectionsocialesolidaire.org/notre-vision-de-la-protection-sociale/notre-interdependance-fondamentale>

Du côté de la société civile, cela implique une capacité à interpeller l'administration, à entrer en contact, mais aussi à proposer et expérimenter des choses pour organiser différemment la prise en charge du soin collectif.

L'attention au prendre soin mérite d'être inscrite dans la loi, mais cela ne suffira pas. Elle nécessite surtout une vigilance collective et une gymnastique quotidienne. Prendre le temps de connaître et comprendre la complexité des situations vécues ou subies, continuer de dénoncer les injustices, adapter les cases quand on a cette marge de manœuvre, nourrir les solidarités, se déshabituer des absurdités, créer des solutions, ne pas ajouter de la lourdeur à des vies déjà cabossées, (s')autoriser de la beauté et de la bonté... Exerçons nous à continuer à prendre soin des un-e-s et des autres !

3- Le(s) prochain(s) pas

Les entretiens que nous avons rassemblés nous éclairent sur ces deux questions fondamentales : qui est en capacité de prendre soin de soi, des autres et que nous faut-il pour ce pouvoir d'agir ?

Les lettres de réponse proposées ici ouvrent des possibles afin de donner toute sa place au « prenons soin de nous ».

De plus, il est maintenant encore plus criant qu'une relocalisation des décisions est nécessaire, au-delà de la seule évidence écologique. Il s'agit donc de déterminer quel est l'échelon pertinent pour co-construire : un quartier, une ville, une région...

Ensuite, se fédérer / regrouper pour agir est une condition de réussite pour transformer notre relation aux institutions et les politiques publiques. Le pouvoir des « usagers » de ces politiques est un enjeu de société et une condition pour que la politique du prenons soin de nous soit portée collectivement. Une étape pourrait être des rencontres du « carrefour des possibles », dans l'inspiration des « carrefours des savoirs » menés par le Collectif pour une protection sociale solidaire. Pour construire ensemble, associons des membres d'endroits différents dans la société pour se relier et faire un pas de plus.

Aequitaz

AequitaZ est une association nationale créée en 2012 pour dépasser le sentiment d'impuissance généré par les peurs, les replis et les injustices de ce monde. Pour affirmer notre pouvoir d'agir et contribuer à un monde plus juste et plus doux. C'est pourquoi l'association expérimente des actions politiques et poétiques qu'elle essaime progressivement. Aequitaz intervient également au sein d'associations, de collectivités locales ou d'institutions et d'entreprises pour créer avec elles des solutions inédites face aux défis qu'elles rencontrent.



A partir de l'écoute de problèmes rencontrés par des personnes dont la voix est souvent étouffée par le bruit du monde, nous accompagnons des acteurs associatifs, des collectivités, des collectifs informels et des entreprises dans la transformation de situations.

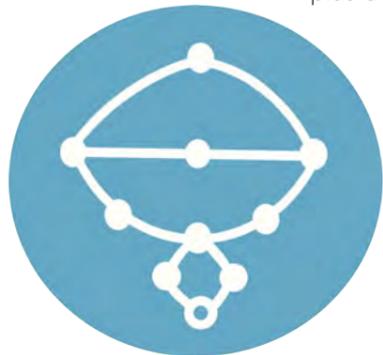
Avec celles et ceux qui le souhaitent, nous expérimentons des actions inédites et vibrantes. Petites mais significatives, elles sont souvent un premier pas vers un horizon plus lumineux.

Quand elles portent leurs fruits, nous pensons que l'essaimage (ailleurs) ou le déploiement (sur le lieu où elles ont été initiées) de ces expérimentations contribue à un monde plus juste. Nous intervenons au sein d'organisations publiques ou privées, de tout type et de toute taille, mais toujours dans l'intérêt collectif.

<https://www.aequitaz.org/>

Collectif pour une protection sociale solidaire

Depuis 2015, le Secours Catholique, Aequitaz, la Fédération des Centres sociaux et le réseau des Accorderies ont entamé une démarche participative avec les personnes en précarité, mais aussi des chercheurs et des acteurs de la lutte contre la pauvreté afin de repenser une protection sociale plus solidaire, plus douce et plus juste.



La protection sociale nous concerne toutes et tous. Nous en avons eu et nous en aurons tous besoin, à un moment ou un autre de notre vie. La protection sociale permet à chacun.e de se projeter sereinement dans la vie. Elle nous permet de vivre de manière solidaire plutôt que les uns à côté des autres.

Le collectif pour une protection sociale solidaire édite les Contes et les Cahiers de la Protection Sociale, supports pour repenser la protection sociale sous l'angle de la justice sociale.

<http://protectionsocialesolidaire.org/>

Et vous ?

Quelle lettre écririez vous ?

Quelles initiatives positives, de la part de collectivités, d'institutions publiques, de collectifs citoyens auriez vous envie de remercier et de mettre en valeur ?

A vous de jouer !

Avec les contributions de :

**Alizée, Celina, Jeni, Jérôme, Laura,
Manon, Nicolas, Vanessa.**

Dessins : Lilikuti
Logo La huppe : François Jousserandot



- Réalisation AequitaZ •
- Novembre 2020 •
- contact@aequitaz.org • www.aequitaz.org •



Licence Creative commons
Attribution - Partage dans
les Mêmes Conditions

